

ECOUTE ACTIVE : UN PAS VERS LA GESTION ET LA PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

RÉF : PREVRPS2

PRÉ REQUIS : Aucun

DURÉE : 1 jour (7 heures)

EFFECTIF MAXIMUM : 10 personnes

PUBLIC CONCERNÉ : Encadrement, techniciens et cadres

TAILLE DE L'ENTREPRISE : TPE, PME/PMI, collectivités locales, établissements bancaires, administrations...

COMPETENCES A ACQUERIR

Développer connaissances et habiletés en communication interpersonnelle en contexte de travail

Développer votre écoute active des situations de malaise au travail

Détecter les signes avant-coureurs des RPS

REFERENTIELS REGLEMENTAIRES

Code du Travail Art L4121-1 : *L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs L'employeur met en œuvre les mesures prévues à l'article L. 4121-1 sur le fondement des principes généraux de prévention...*

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE :

mise en situation, retour d'expérience

CONTENU DU STAGE

Rappel général des RPS et définition de l'écoute active

La communication : idées reçues et définition

Limite de l'écoute active : cadre de la situation d'écoute, jeux psychologiques

Les différentes attitudes dans l'écoute

Identifier ses points forts et ses axes d'amélioration en communication

Empathie, sympathie et assertivité

Communication non verbale et para verbale

Différencier faits, opinions et sentiments

Les différents types de questions et reformulation

Orienter et accompagner vers les personnes ressources

INTERVENANTS : Marc ALIMBAU et Hugues ALIMBAU

Consultants formateurs, certifiés par le CNPP (Centre National de Prévention et de Protection)

et agréés par l'INRS et la CRAMIF (Caisse Régionale Assurance Maladie)

Chargés de prévention sur le Tour de France

RÉFÉRENCES : Le Tour de France, Le Parisien, Amaury Médias...

TARIF INTER-ENTREPRISE : 350 € HT /participant - **TARIF INTRA-ENTREPRISE :** nous consulter